

**RESEARCH ARTICLE**

**Decret : Financement IDA pour reseaux  
electriques et reforme secteur  
(Cameroun)**

---

**AUTHORS**

**Presidence de la Republique du Cameroun**

DECRET N° 2026/267 DU 06 AOUT 2026

habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à signer, avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de financement d'un montant de 43 millions d'Euros, équivalent à 50 millions USD, soit environ 30 milliards de Francs CFA, pour le financement additionnel du Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Electricité et de Réforme du Secteur (PRRTS, P152755) Crédit BIRD n°8658-CM.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi n° 2025/012 du 17 décembre 2025 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018,

DECRETE :

**ARTICLE 1<sup>er</sup>.** - Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire est habilité, avec faculté de délégation, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de financement d'un montant de 43 millions d'Euros, équivalent à 50 millions USD, soit environ 30 milliards de Francs CFA, pour le financement additionnel du Projet de Remise à niveau des Réseaux de Transport d'Electricité et de Réforme du Secteur (PRRTS).

**ARTICLE 2.** - Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

